

11. 12. 89
P 180 M

De Gaulle, la Polynésie française et la bombe : à propos d'un discours du Général

par

François RAVAUT*

Il se peut que des lecteurs sursautent devant les réflexions que voici, mais j'ai une conviction profonde à exprimer. Je suis de ceux qui pensent — et, depuis quelques années je n'ai cessé d'argumenter dans ce sens — que le Général de Gaulle, le libérateur de la France, le décolonisateur de l'Afrique noire, a rendu un mauvais service au Territoire de la Polynésie française et à la métropole en décidant en 1962 de transférer à Mururoa le Centre d'expérimentation saharien qui avait servi de « site de tir » à la première explosion nucléaire de la France en 1960¹.

Un mauvais service à la Polynésie car, en créant le CEP, il a déclenché dans tous les domaines de la vie du Territoire (économique, social, culturel et bien entendu politique) un processus global de transformations que ses successeurs à la tête de l'Etat et le pouvoir local (au moins depuis 1977, date à laquelle a été promulgué un statut « d'autonomie de gestion ») n'ont cessé d'assumer tout en étant incapables de le maîtriser. Un processus qui peut conduire à terme la Polynésie française sur les chemins d'une indépendance légitime mais « mal préparée » (F.R., 1985).

Un mauvais service à la métropole car une indépendance acquise dans de telles conditions compromettrait sans doute défi-

nitivement la présence de la France dans une région du monde, le Pacifique Sud, où tous comptes faits (F.R., 1987, 9, 15), n'en déplaie aux manipulateurs de concepts flous et totalisants (les idéologues, inventeurs du « Pacifique, nouveau centre du monde »), le seul enjeu qui vaille pour un pays qui célèbre cette année le Bicentenaire de sa grande Révolution, c'est d'assurer son rayonnement culturel tout en participant de manière désintéressée au développement des micro-Etats de la Région. Deux objectifs découverts seulement depuis la malheureuse « affaire du Rainbow Warrior » qui me paraissent totalement hors d'atteinte si la France persiste à poursuivre ses essais dans les Tuamotu. Car leur réalisation tangible, au-delà de quelques actions ponctuelles plus ou moins spectaculaires, implique que notre pays soit capable de s'entendre durablement avec des gouvernements et surtout des opinions qui me paraissent totalement allergiques au nucléaire. Une réalité incontournable, même si on peut légitimement s'interroger sur le bien-fondé des raisons invoquées, qui sont plus passionnelles que rationnelles quand elles ne sont pas, pour certains gouvernements, celui de l'Australie, pour ne pas le nommer, passablement hypocrites ?

Est-il encore possible de limiter les

* ORSTOM, Paris.

1. Je n'entends pas ici discuter le bien-fondé général de la politique de dissuasion nucléaire que conduisent les autorités civiles et militaires françaises depuis plus de trente ans avec l'approbation majoritaire de la nation. J'entends seulement indiquer aujourd'hui, quitte à développer ultérieurement ce point de vue, que cette politique initiée par de Gaulle a développé des effets contraires aux intérêts de la Polynésie et à ceux de la France dans le Pacifique Sud.

dégâts en interrompant le déroulement d'un processus qui déstabilise la Polynésie française, la précipite vers l'aventure tout en compromettant le devenir de la présence française dans le Pacifique Sud ? Je l'espère, sans trop y croire ; à moins que le CEP ne déménage très vite, dans d'autres « terres de souveraineté (française), ou même dans un pays ami », comme le suggère l'Amiral Fages, qui n'y croit pas.

Autres questions qui peuvent paraître complètement oiseuses, mais que je poserai quand même. Le déclenchement de ce processus pouvait-il être évité ? Plus précisément, la Polynésie française qui avait commencé à « changer » après la Seconde Guerre mondiale (FR. et CI R, 1987, 8, 1) pouvait-elle continuer à s'ouvrir au monde, à son rythme, sans avoir à subir la formidable accélération de l'Histoire déterminée par l'installation d'un « organisme » dont les activités, nous dit G. Blanchet, sont sans aucune mesure avec celles qui étaient jusqu'alors « exercées sur le plan local » (G.B., 1987, 8,2) ? Je les poserai car c'est de Gaulle lui-même, le grand initiateur du changement qui m'invite à le faire. Du moins si je me réfère à la teneur d'un discours que le Général a prononcé à Papeete le 30 août 1956 à l'occasion d'un voyage qu'il avait effectué dans le Territoire pour répondre à une invitation du maire de Papeete. A une époque, il convient de le préciser, où le Général n'avait pas terminé sa traversée du désert, où rien ne laissait présager son prochain retour aux affaires (1958). Mais laissons la parole à de Gaulle qui, après avoir rappelé les liens étroits que le Territoire a tissés avec la France libre, poursuit dans ces termes :

« ... Depuis les années ont passé, et par toutes sortes de moyens, le monde change. Il n'est pas difficile maintenant de voir quels sont les traits nouveaux que notre terre est en train de prendre. Ces traits nouveaux, les voici comme je les vois.

D'abord, il y a la tendance de toutes les entités ethniques populaires et nationales à garder leur caractère propre et à disposer d'elles-mêmes. Il y a en même temps la

nécessité primordiale de se rattacher délibérément à un grand ensemble économique, culturel, politique, sans quoi chaque territoire tomberait vite dans la misère, serait la proie de l'ignorance et servirait de champ de bataille à tous les impérialismes du monde.

Un autre trait du monde nouveau, c'est l'établissement, tout autour de notre terre, de ce grand réseau de communications aériennes, navales, aéro-navales, qui enserrent le monde et sans lequel, de plus en plus, on ne peut plus imaginer de relations humaines, d'échanges ni d'activités.

Le troisième trait de notre monde nouveau, c'est le commencement du règne de l'énergie atomique qui apporte à tous les hommes à la fois d'immenses possibilités de progrès et une terrible menace.

Voilà bien, je crois, comment on peut exprimer les trois conditions nouvelles dans lesquelles va maintenant marcher pour une période plus ou moins longue notre terre...

Eh bien, dans le monde tel qu'il devient, Tahiti jusqu'à présent lointaine, isolée au milieu des mers, Tahiti tout à coup voit s'ouvrir un rôle important, un rôle nouveau sur le globe terrestre. Il n'est que de regarder la mappemonde et d'y tracer les communications aériennes de demain pour voir que Tahiti est nécessairement pour beaucoup de ces communications une étape indispensable et capitale, et, d'autre part, il n'est que d'imaginer les périls que la menace atomique fait peser sur la Terre pour voir que Tahiti, là où elle est, entourée d'immensités invulnérables de l'Océan, Tahiti peut être un refuge et un centre d'action pour la civilisation toute entière. Voilà comment la transformation du monde à laquelle nous assistons donne à votre île, et aux îles qui l'entourent, une importance tout à coup très grande. Eh bien ! Ce destin nouveau qui lui est ouvert, Tahiti y marchera avec la France². »

Ce discours prononcé il y a plus de 30 ans, même s'il comporte un certain nombre de prédictions qui ne se sont pas réalisées³ comporte un bel exercice de géopolitique prospective quand le Général intègre par anticipation la Polynésie française à un monde-en devenir. Mais ce n'est pas cet aspect de la parole gaulienne qui retient aujourd'hui mon attention. Ceux qui ont combattu la politique

2. Extraits du texte qui a été publié, pp. 383-384, en encart, dans le Tome VI du *Mémorial Polynésien*, 1977, Papeete, Hibiscus Editions.

3. Je note en particulier, mais le Général parlait devant un public tahitien, que Tahiti n'est pas devenue « une étape indispensable et capitale... pour beaucoup... des communications aériennes de demain » (F.R., 1987, 9, 15).

nucléaire et institutionnelle qu'il a menée dans le Territoire pourraient en effet être tentés de le taxer rétrospectivement de duplicité. N'a-t-il pas fait aux affaires le contraire de ce qu'il disait quand il n'était pas au pouvoir ?

Les choses ne sont pas si simples. Le de Gaulle de 1956 ne fait qu'énoncer les principes de la politique de décolonisation qu'il essaiera d'appliquer quelques années après dans le cadre institutionnel de la Communauté. Un cadre institutionnel qui, en Afrique Noire se révélera vite dépassé par les événements. Sans que le Général qui était un nationaliste conséquent et un politique réaliste (ce qui le conduisait à reconnaître le nationalisme des « autres ») essaie d'endiguer l'irrésistible émergence des indépendances ; d'autant qu'il savait bien, ce qui était essentiel à ses yeux, que les liens tissés par l'Histoire et renforcés par la Géographie ne seraient pas brisés par l'accession à la souveraineté extérieure des anciennes colonies africaines.

Les sentiments que de Gaulle éprouvait à l'égard de la Polynésie en 1956 étaient, à n'en pas douter, sincères. Mais tout

nationalisme, si bien tempéré fût-il, comporte une contradiction fondamentale que les « circonstances » chères au Général peuvent toujours faire éclater : le droit des « autres à disposer d'eux-mêmes » ne vaut plus rien quand la défense de l'intérêt supérieur de la Nation (l'indépendance reposant en l'occurrence sur la dissuasion nucléaire) passe par le maintien politique d'une forme de contrôle territorial. Mais le de Gaulle de 1956 pouvait-il savoir qu'il reviendrait « aux affaires » en 1958, qu'il serait obligé d'accorder son indépendance à l'Algérie, qu'il devrait en conséquence abandonner des « sites de tir » qui n'existaient pas encore ? Le Général voyait loin, mais il n'était pas devin. Aussi fait-il preuve cette année là d'une grande lucidité quand il brosse le tableau de ce que pourraient être les relations de la métropole et d'une Polynésie située géographiquement dans une région du monde, le Pacifique central, qui en faisait un « refuge » indispensable à la survie de l'Humanité en cas de conflit nucléaire. Le de Gaulle de 1956, n'est-il pas le premier inventeur du « Pacifique dénucléarisé » d'aujourd'hui ?

REFERENCES

- RAVAULT, F., 1985. — « Polynésie, la bombe et l'indépendance », *Hérodote*, pp. 37-38, « Ces îles où l'on parle français », pp. 163-180, Paris, Editions La Découverte.
- Encyclopédie de la Polynésie*, 1987. — « Vivre à Tahiti 1 et 2, volumes 8 et 9, Papeete, Christian Gleizal/Multipress ».
- BLANCHET, G. — « L'évolution économique et démographique de 1960 à 1986, 8 (2), pp. 25-40.
- RAVAULT, F. et ROBINEAU, Cl. — D'hier à aujourd'hui, 1960, 8 (1), pp. 19-24.
- RAVAULT, F. — « Politique nucléaire et présence française, 9 (15), pp. 107-109.